

Créance Sur un dossier surendettement

Par Doudou72, le 07/09/2015 à 10:01

Bonjour, j ai fait un dossier de surendettement en 2005 la semaine dernière cofidis m appel et me demande la créance de 2800€ je leur dit que le dossier de surendettement date de 2005 que sa fait dix ans il me semble que au bout de deux ans la dette s annule si elle n ai pas régulariser pouvez vous m indiquer la marche à suivre. Cordialement